



Réseau  
Hospitalier  
Neuchâtelois

## COMMUNICATION

communication@rhne.ch  
tél. 032 713 30 44

## COMMUNICATION AUX MÉDIAS

# Le RHNe initie une démarche participative pour finaliser sa stratégie 2024-2030

**Président du conseil d'administration du RHNe depuis le 1<sup>er</sup> mars, le Prof Philippe Eckert tire le bilan de ses 100 premiers jours d'activité. Il insiste sur la nécessité de définir un projet institutionnel global pour assurer la pérennité de l'hôpital cantonal. Avec l'ambition de répondre à des défis majeurs comme la pénurie de personnel spécialisé, l'évolution démographique, le développement des soins ambulatoires et l'impératif d'un retour durable à l'équilibre financier.**

« Le contexte hospitalier a beaucoup changé ces quatre dernières années. C'est le moment opportun de construire tous ensemble une stratégie globale qui réponde aux besoins de la population neuchâteloise. » Président du conseil d'administration (CA) du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) depuis le 1<sup>er</sup> mars dernier, le Prof Philippe Eckert a tiré ce vendredi 31 mai le bilan de ses 100 premiers jours d'activité devant les cadres de l'institution puis devant les médias. Avec une certitude répétée à plusieurs reprises : le RHNe doit impérativement repenser son fonctionnement pour faire face aux multiples enjeux qui touchent les hôpitaux publics.

La pénurie de personnel spécialisé, encore accélérée par le Covid-19, constitue une des préoccupations majeures du nouveau président. C'est également le cas de la situation financière de l'institution, qui s'est dégradée depuis la pandémie. Depuis 2022, l'inflation a fait gonfler les charges sans que cela n'ait été compensé par une hausse des tarifs hospitaliers. Les comptes 2023 validés fin avril par le CA présentent un déficit de 22 millions de francs, malgré un programme d'amélioration du résultat ambitieux (voir encadré ci-dessous).

Pour redresser la barre et assurer la pérennité de l'hôpital cantonal, Philippe Eckert et ses collègues du CA, assumant leur responsabilité, prennent des mesures de soutien du collège des directions dans ses tâches. Dans l'immédiat, il s'agit d'adapter les effectifs à l'activité réelle de l'hôpital et de réévaluer l'ensemble des prestations hospitalières dans un souci d'efficacité, avec la volonté de mutualiser certaines ressources.

Dans la foulée, le CA va élaborer une stratégie globale 2024-2030. Une partie du travail a déjà été réalisé : le CA a transmis sa stratégie clinique au Conseil d'Etat en 2021 et sa stratégie institutionnelle au département des finances et de la santé à fin 2023. « L'objectif est de mettre ces documents à jour en tenant compte de changements récents comme la prise de participation dans le groupe Volta et la location de locaux à

Monruz, détaille Philippe Eckert. Il s'agit de définir une vision stratégique intégrée qui détaille les activités ambulatoires et stationnaires du RHNe ainsi que leur répartition spatiale dans 10 à 15 ans. Les travaux déjà menés seront repris et complétés par des groupes de travail intégrant des cadres et des collaborateurs-trices issus du terrain. »

Ce travail de fond devrait être finalisé d'ici la fin du printemps 2025 et transmis dans la foulée au Conseil d'Etat, autorité de surveillance du RHNe. « Les propositions qui seront faites doivent permettre de préparer l'hôpital cantonal à affronter les défis du futur », note Philippe Eckert.

Le CA souhaite également prendre des mesures fortes pour assurer un climat de travail propice à l'épanouissement professionnel de chaque collaboratrice et collaborateur du RHNe. Pour ce faire, il va notamment renforcer la politique institutionnelle « Tolérance zéro face à toute forme de harcèlement » et soutenir une nouvelle campagne d'information et de prévention au sein de l'institution.

### **Déficit de 22 millions pour les comptes 2023**

En dépit d'un programme de mesures d'amélioration du résultat de 12,5 millions, le déficit ordinaire des comptes 2023 du RHNe atteint 22 millions de francs. Il aurait atteint 34,5 millions de francs sans une contribution extraordinaire de l'Etat pour 2023. Le résultat de l'exercice a même pu être ramené à 9,5 millions de francs grâce à un financement extraordinaire de l'Etat octroyé pour l'année 2022 et comptabilisé en 2023.

Le budget, très ambitieux, tablait sur un déficit de 12,6 millions. Certains risques non budgétés se sont finalement réalisés, péjorant le résultat de 8 millions de francs. Les contraintes liées à l'inflation, notamment des charges d'énergie, ont eu un impact financier notable sur l'ensemble de l'année 2023. L'activité budgétée, basée sur le niveau 2022, n'a pas pu être atteinte. Le décrochage s'est surtout fait au dernier trimestre, ne permettant plus une adaptation des charges durant l'exercice comptable.

Les patient-e-s en attente de placement (lits C) ont occupé en moyenne 33 lits (38 lits en 2022) bien que leur nombre soit régulièrement monté au-delà des 40 lits. La présence de ces nombreux patient-e-s au sein du RHNe pèse fortement sur les finances de l'institution. L'hôpital cantonal a enregistré en revanche une forte baisse du nombre de patient-e-s Covid hospitalisé-e-s, avec un total de 808 contre 1600 en 2022.

Ces difficultés organisationnelles et financières nécessitent de prendre de nouvelles mesures d'amélioration de l'efficacité. Dans cette optique, le collège des directions lancera le 10 juin un programme d'optimisation des parcours patients, des admissions jusqu'à la sortie de l'hôpital. Avec l'objectif d'optimiser l'utilisation des lits disponibles et d'adapter les effectifs à la charge de travail.

Neuchâtel, le 31 mai 2024

***Le Prof Philippe Eckert, président du Conseil d'administration du RHNe, Muriel Desaulles, présidente du Collège des directions, et Léonard Blatti, directeur des finances, répondent à vos questions au 032 713 30 44.***